

**Motion adoptée par le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg
4 novembre 2025**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg exprime son inquiétude face aux récentes annonces concernant la suppression des Aides Personnalisées au Logement (APL) pour les étudiant·es extra-communautaire et la possible fusion de ces aides avec les bourses sur critères sociaux.

Ces évolutions vont avoir un impact significatif sur les conditions de vie d'une partie des étudiant·es, notamment internationaux, qui contribuent pleinement à la richesse académique et culturelle de notre université. Dans un contexte où la précarité étudiante constitue déjà un enjeu majeur, il apparaît essentiel de préserver l'accès de toutes et tous à des conditions de vie dignes et compatibles avec la réussite universitaire.

Les étudiant·es extra-communautaire étant un public d'autant plus précaire il apparaît important de les soutenir.

L'Université de Strasbourg réaffirme son attachement à l'accueil, à l'inclusion et à la diversité de ses étudiant·es, quelle que soit leur origine, et rappelle que ces valeurs sont au cœur de la mission de service public de l'enseignement supérieur.

En conséquence, le CA de l'Université de Strasbourg :

- **Exprime sa préoccupation quant aux conséquences de la suppression des APL pour les étudiant·es étranger·es ;**
- **Souhaite que le gouvernement garantisse des dispositifs d'aide équitables pour l'ensemble des étudiant·es, afin de lutter contre la précarité et de favoriser la réussite de toutes et tous ;**
- **Réaffirme l'engagement de l'UNISTRA en faveur de l'inscription et de l'accueil des étudiant·es étranger·es, conformément à ses valeurs d'ouverture et de solidarité ;**